

# En montagne : il y a risque et risque...

Autor(en): **Wolf, Kaspar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **18 (1961)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996522>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

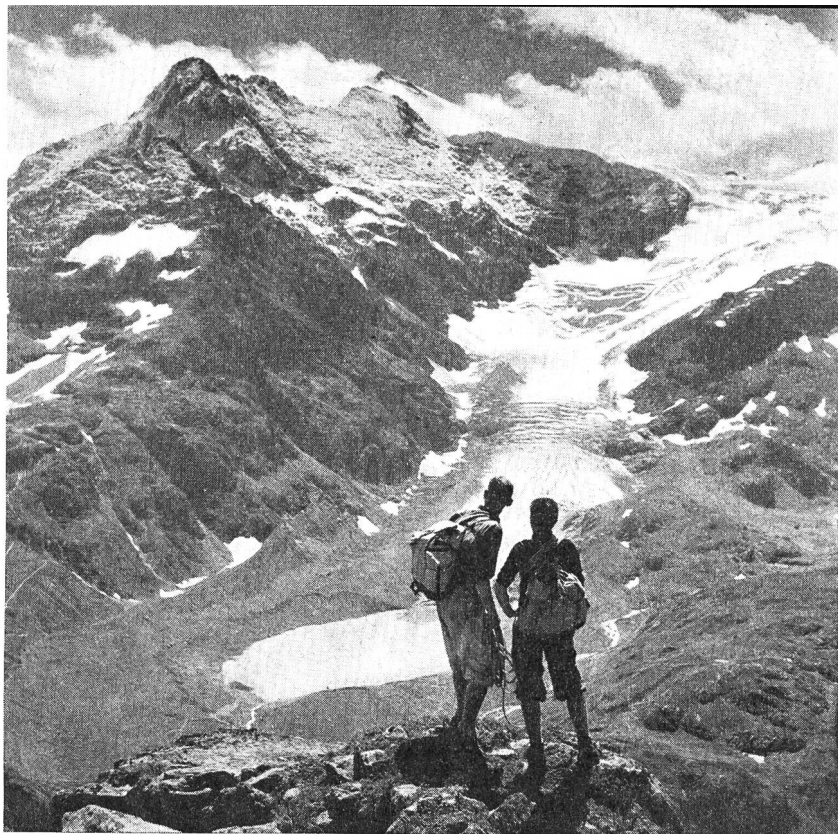
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En haute montagne —

## Il y a risque et risque . . .



**L'alpinisme** est, chaque fois, remis en question lorsqu'un accident mortel est à déplorer. Des générations d'alpinistes peuvent avoir glorifié les beautés des excursions en montagne, des physiologues ont pu en relever la valeur sportive, des psychologues, en louer le rôle stimulant et des sociologues mettre en valeur leur nécessité dans les temps modernes ! Toutes ces justifications s'évanouissent et disparaissent lorsqu'un homme fait une chute mortelle. Devant le cercueil, les parents se posent cette simple question : Etait-ce vraiment nécessaire ? Cette question, tous ceux qui ont connaissance de l'accident aussi, se la posent. Et cette question doit à nouveau être posée et résolue par tous ceux qui assument une responsabilité dans le domaine de l'alpinisme.

**L'accident mortel** survenu sur la route, dans la profession et la mort même sur le champ de bataille sont « compris », aussi inattendus et aussi tragiques qu'ils puissent être, parce qu'ils échappent généralement à la volonté humaine. Ils sont compris comme une conséquence tragique d'une obligation. Mais il en est tout autre de la mort en montagne. Aux yeux de nombreux humains, l'alpiniste s'expose, de plein gré et sans « motif valable » au danger de mort. Vu sous cet angle, l'alpinisme devrait, logiquement, être condamné comme une entreprise hasardeuse. Mais la question se pose autrement.

**Le risque** est toujours présent en alpinisme. Mais celui qui prétend que l'alpinisme est en soi dangereux ne connaît pas la montagne.

On peut parcourir les montagnes par d'innombrables sentiers, chemins et itinéraires sans courir plus de risques que sur la route et sur le chantier, aussi en sécurité et aussi menacé que sur l'escalier de sa propre cave !

D'innombrables personnes recherchent ainsi avidement l'aventure de la montagne, la trouvent et enrichissent leur vie d'un profit physique et moral inappréciable.

Faut-il, en conséquence, fixer ces risques quotidiens comme limites de risques tolérés aux alpinistes conscients de leurs responsabilités ? J'aimerais répondre, très sérieusement, oui, sans toutefois, devoir enlever aux alpinistes acharnés, le droit qui leur est propre, de se mesurer sérieusement avec le roc, la glace et les glaciers.

Le danger de l'alpinisme n'est pas tellement fonction de la montagne elle-même mais bien davantage de celle de l'alpiniste lui-même. Son endurance, sa force, son habileté, ses connaissances techniques, sa capacité de jugement et son expérience des difficultés et des dangers déterminent le degré de risques qu'il encourt dans chaque ascension.

**L'aventure alpine** est, en effet, recherchée par le jeune homme. Il en a besoin pour développer ses forces corporelles et plus encore ses forces morales, pour les éprouver, pour les mesurer. S'il s'aventure en montagne, dans ce laboratoire naturel d'expériences humaines, ce n'est pas, en premier lieu, pour contempler les merveilles de la nature, mais pour risquer quelque chose. Le guide et le moniteur d'excursions, responsables des jeunes qu'ils accompagnent, ne risquent-ils pas un conflit de conscience ? Une aventure alpine n'est-elle pas un risque hasardeux et ne va-t-on pas se trouver un jour devant un mort ? Devant ses parents ? Où se trouve la limite entre les responsabilités que l'on peut assumer et celles que l'on ne peut pas ?

**La mesure** doit être trouvée lorsque l'on sait distinguer entre ce risque contrôlé et le risque hasardeux ; le risque subjectif auquel le jeune homme est sensible et le risque objectif qu'il court en réalité. Le premier peut et doit être grand, en apparence, mais il n'ose pas dépasser, même en montagne, les limites de risque que Dieu a fixées à toute existence humaine. Le risque subjectif s'impose au jeune alpiniste lorsque les précipices s'ouvrent sous ses pieds, lorsque le roc se dresse devant lui, lorsque l'orage menace. Ses sens se développent à l'épreuve de la peur et du courage. Et pourtant le moniteur d'alpinisme sait son jeune aventurier en toute sécurité ; grâce à la corde d'assurance, au roc solide, à la possibilité de retraite étudiée d'avance en cas d'orage ou de tempête. Les dangers objectifs tels que les chutes de pierres et les avalanches, les escaladeurs de la paroi nord de l'Eiger les affrontent. Mais ils affrontent aussi une inconnue avec laquelle nous ne pouvons ni ne devons compter. Pour le guide de jeunes en haute montagne, il y a risque et risque ! C'est à lui qu'il appartient de le choisir.

**Le guide de jeunes en haute montagne !** Son enseignement revêt une grandeur exceptionnelle. Sa justification dépend, toutefois, uniquement de son format humain et de ses capacités d'alpiniste. Celui qui possède les deux est au service d'un art, l'art de l'alpinisme que l'on ne peut qu'approuver.

Kaspar Wolf